

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 01186
Numéro SIREN : 950 072 058
Nom ou dénomination : CABINET BOREL ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/011891

Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **17 RUE LOUIS GUERIN** **69100 VILLEURBANNE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **9 5 0 0 7 2 0 5 8 0 0 0 6 4**

Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				13 1 0 8 2 0 2 0 1		13 1 0 8 2 0 1 9		
		Amortissements, provisions		Net		Net		
		2		3		4		
		Brut		Net		Net		
		1		3		4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	29 467	25 556	3 911	720	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	210 182		210 182	210 182	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	581 314	273 620	307 695	333 643	
	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE	50		50	50	
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	24 841		24 841	24 820		
TOTAL (II)	BJ	BK	845 854	299 176	546 679	569 416		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 360		3 360	3 360	
	En cours de production de biens	BN	BO					
	En cours de production de services	BP	BQ	401 394		401 394	402 696	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 663 532	133 126	1 530 406	799 237	
	Autres créances (3)	BZ	CA	284 994		284 994	114 731	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 374	618	756	961	
Disponibilités	CF	CG	506 676		506 676	586 371		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	42 014		42 014	47 105		
TOTAL (III)	CJ	CK	2 903 344	133 744	2 769 600	1 954 460		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 749 198	432 919	3 316 279	2 523 876		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRÉSIDENT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT STOCKS * CREANCES

DIVERS COMPTES DE REGULARISATION

* Des applications concernant cette rubrique sont déposées dans le Bulletin n° 2022 En Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.38...560.....)	DA	138 560	138 560	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	13 657	13 657	
	Report à nouveau	DH	319 897	282 924	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	164 621	236 152	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	652 735	687 294	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	85 771	80 829	
	TOTAL (III)	DR	85 771	80 829	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	799 997	271 514	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	200 705	109 524	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	610 805	494 040	
	Dettes fiscales et sociales	DY	494 767	386 713	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	42 042	32 035		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	429 458	461 927	
TOTAL (IV)	EC	2 577 773	1 755 753		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 316 279	2 523 876	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 402 662	1 565 677		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES**Néant *

		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	3 158 547	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		3 158 547	FK		FL	3 158 547
	Production stockée*					FM	(1 302)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	23 738	
	Autres produits (1) (11)					FQ	289	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 181 271
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	24 493	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 611 946	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 573	
	Salaires et traitements*					FY	763 669	
	Charges sociales (10)					FZ	337 295	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*		GA	84 094	71 072	
			} - dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	75 910	39 979			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	4 942	5 332				
	Autres charges (12)	GE	362	5 244				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 946 284	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	234 988	
opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	69	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	327	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	327	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	205	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 687	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 892	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 565)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	230 423	
							306 051	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 045
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	56 291
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	59 336
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	56 753
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	56 753
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	2 583	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	68 384	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)	HL	3 240 934	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	3 076 313	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	164 621	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
	- Crédit bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 944	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1	9 353	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	(31 885)	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION DES IMMOBILISATIONS	56 753	56 291	
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		3 045	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

17 RUE LOUIS GUERIN
IMMEUBLE ODIN
69100 VILLEURBANNE

ANNEXE DU 01/09/2019 AU 31/08/2020

Cabinet BOREL ET ASSOCIES

17 RUE LOUIS GUERIN

IMMEUBLE ODIN

69100 VILLEURBANNE

04.72.69.48.48

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 316 279.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 158 546.63 Euros et dégagant un bénéfice de 164 621.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les impacts de l'épidémie COVID19

Conformément à l'analyse des Autorités des Normes Comptables (ANC), l'épidémie est née au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2020. A ce titre l'entreprise communique les informations complémentaires suivantes :

Impacts sur le résultat de l'exercice :

Les éventuels impacts sur le niveau de l'activité et ses conséquences sur les agrégats de l'entreprise (chiffre d'affaires, frais de personnel,..) sont intégrés dans les comptes par nature de l'exercice. Conformément à l'analyse de l'ANC ils n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation en résultat exceptionnel.

Compte tenu de la proximité de l'évènement et de la date de clôture de l'exercice ces impacts s'avèrent peu significatifs

Evaluation des actifs et des passifs

L'entreprise ne détient pas dans ses actifs au bilan clos le 31/08/2020 de valeurs susceptibles de devoir faire l'objet d'un test de dépréciation.

Les éventuelles conséquences dommageables sur les créances clients ont fait l'objet des provisions nécessaires

Conduite de l'entreprise

L'activité de l'entreprise est très peu impactée par l'épidémie. Elle a cependant fait appel aux mesures gouvernementales suivantes :

- " Différés de paiement en matière de passifs social
- " Mise en place du chômage partiel de mars à mai 2020
- " Souscription d'emprunts type PGE à hauteur de 550 000 €

A la date d'arrêt des comptes elle est à jour de paiement de l'ensemble de ses passifs

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La SAS CABINET BOREL et ASSOCIES est, depuis le 01/09/2007, membre du groupe fiscal constitué en application des dispositions 223-A du CGI. La société "tête de groupe" est la SAS FINANCIERE BC. La SAS FINANCIERE BC est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. La SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES acquitte à la SAS FINANCIERE BC l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	16.0000	8 660			8 660

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
clientèle	179 693		30 489	210 182	
Total	179 693		30 489	210 182	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	26 387	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	4 ans
Matériel de bureau & informat.	dégressif	4 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont évalués en fonction des heures engagées (valorisées au prix de vente horaire).

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	359 999
PRODUIT A RECEVOIR	1 140
Total	361 139

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRES	860
SOUS TRAITANCE	547 606
HONORAIRES	6 240
TELEPHONE	1 032
ENTRETIEN INFORMATIQUE	2 747
FORMATION	4 152
CONGES A PAYER	44 279
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	19 107
TAXE APPRENTISSAGE	372
CET	6 898
FORMATION CONTINUE	1 318
TAXE FONCIERE	8 805
AVOIRS A ETABLIR	30 656
Total	674 072

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOYERS IMMOBILIERS	10 557		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 074		
ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	1 671		
ASSURANCES	2 444		
DOCUMENTATION	3 222		
HONORAIRES	3 500		
SITE INTERNET	5 998		
COTISATIONS	10 548		
Total	42 014		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATIONS D AVANCE	429 458		
Total	429 458		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 892	327
Dont entreprises liées	1 944	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Prêt de 274 730 € pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Montant restant du au 31/08/20 : 135 988.51 €

La société Financière BC est caution solidaire

Prêt de 150 000 € : prêt garanti par l'état

Prêt de 400 000 € : prêt garanti par l'état

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société comptabilise une provision pour engagement de retraite en fonction des obligations définies par la convention collective. Elle est calculée sur l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, sans hypothèse de turn-over, avec une augmentation annuelle des salaires de 2%, et une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Cette provision s'élève à 85 771 € (taux de charges 45% compris), et a été réintégré.

CABINET BOREL & ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 138 560 €
Siège social : 17 rue Louis Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

950 072 058 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 24 FEVRIER 2021

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020, qui s'élève à + 164 621,18 €, de la manière suivante :

- à la répartition d'un dividende de 18 € par action, soit une distribution d'un montant total de 155 880 € ;
- le solde, savoir la somme de 8 741,18 €, au compte « report à nouveau » créditeur.

Le dividende de 18 € par action est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les dividendes seront versés aux associés par la société sous déduction de la retenue à la source des prélèvements sociaux au taux global de 17,20 % et, sauf dispense demandée dans les conditions légales, du prélèvement forfaitaire obligatoire au taux de 12,80 %.

Les dividendes distribués aux associés personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, devront être inclus par chaque associé dans sa déclaration annuelle de revenu.

Ils seront imposés au taux forfaitaire de 12,8% ou, sur option de l'associé pour l'ensemble des revenus entrant dans le champ du prélèvement forfaitaire unique, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après abattement de 40%.

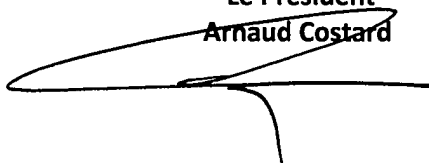
Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice clos le	Dividende Par action	Part des revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	Part des revenus éligibles à la réfaction de 40 %
31.08.2019	23,00 €	199 042,00 €	138,00 €
31.08.2018	23,00 €	199 042,00 €	138,00 €
31.08.2017	23,00 €	199 042,00 €	138,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

**Le Président
Arnaud Costard**



CABINET ANCETTE & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

CABINET BOREL ET ASSOCIES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020


Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE

 04 78 54 92 75
Fax 04 72 12 10 00

CABINET BOREL & ASSOCIES

SAS au capital de 138 560 euros
Siège social : 17, Rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX
950 072 058 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

A l'assemblée générale de la société CABINET BOREL & ASSOCIES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CABINET BOREL & ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

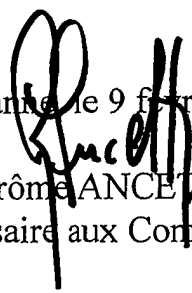
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 9 février 2021


Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **17 RUE LOUIS GUERIN** 69100 **VILLEURBANNE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **9 5 0 0 7 2 0 5 8 0 0 0 6 4**

Néant *

				Exercice N clos le, N-1		
				13 1 0 8 2 0 2 0 13 1 0 8 2 0 1 9		
				Net Net		
				3 4		
				3 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 467	25 556	3 911	
	Fonds commercial (1)	AH	210 182		210 182	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT	581 314	273 620	307 695	
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD	50		50	
	Prêts	BF				
Autres immobilisations financières*	BH	24 841		24 841		
TOTAL (II)	BJ	845 854	299 176	546 679		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 360	3 360	
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP	401 394	401 394	
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 663 532	133 126	1 530 406
		Autres créances (3)	BZ	284 994		284 994
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		DIVERS	CRÉANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 374
Disponibilités	CF			506 676		
Charges constatées d'avance (3)*	CH			42 014		
TOTAL (III)	CJ	2 903 344	133 744	2 769 600		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 749 198	432 919	3 316 279	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes -	CP	(0)	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations					(3) Part à plus d'un an : CR	
			Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Comptes de régularisation

* Des opérations concernant cette même année sont données dans le bilan n° 2022 En Euros



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :138...560.....)	DA	138 560	138 560	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>	DG	13 657	13 657	
	Report à nouveau	DH	319 897	282 924	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	164 621	236 152	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	652 735	687 294	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	85 771	80 829	
	TOTAL (III)	DR	85 771	80 829	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	799 997	271 514	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>	DV	200 705	109 524	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	610 805	494 040	
	Dettes fiscales et sociales	DY	494 767	386 713	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	42 042	32 035	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	429 458	461 927	
TOTAL (IV)	EC	2 577 773	1 755 753		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 316 279	2 523 876		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 402 662	1 565 677	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



		Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	3 158 547	FH		FI	3 158 547
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		3 158 547	FK		FL	3 158 547	2 940 649
	Production stockée*					FM	(1 302)	34 299	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	23 738	1 648	
	Autres produits (1) (11)					FQ	289	71	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 181 271	2 976 667
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	24 493	31 983	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 611 946	1 406 416	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 573	40 170	
	Salaires et traitements*					FY	763 669	748 302	
	Charges sociales (10)					FZ	337 295	318 036	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	84 094	71 072
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	75 910	39 979
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 942	5 332	
	Autres charges (12)					GE	362	5 244	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 946 284	2 666 534
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	234 988	310 133	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		69	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	327	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	327	69	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	205	128	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 687	4 023	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 892	4 151	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 565)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	230 423		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group



4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 045
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 56 291 12 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 59 336 12 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 56 753 353
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 56 753 353
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 2 583 12 147
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 68 384 82 046
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 240 934 2 989 236
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 076 313 2 753 084
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 164 621 236 152
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP
	{ - Crédit bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 1 944 1 680
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
(9)	Dont transferts de charges	A1 9 353 (31 885)
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N
		Charges exceptionnelles
		Produits exceptionnels
CESSION DES IMMOBILISATIONS		56 753 56 291
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		3 045
		Exercice N-1
		Charges antérieures
		Produits antérieurs
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	

C'egad Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 316 279.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 158 546.63 Euros et dégagant un bénéfice de 164 621.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les impacts de l'épidémie COVID19

Conformément à l'analyse des Autorités des Normes Comptables (ANC), l'épidémie est née au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2020. A ce titre l'entreprise communique les informations complémentaires suivantes :

Impacts sur le résultat de l'exercice :

Les éventuels impacts sur le niveau de l'activité et ses conséquences sur les agrégats de l'entreprise (chiffre d'affaires, frais de personnel,...) sont intégrés dans les comptes par nature de l'exercice. Conformément à l'analyse de l'ANC ils n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation en résultat exceptionnel.

Compte tenu de la proximité de l'évènement et de la date de clôture de l'exercice ces impacts s'avèrent peu significatifs

Evaluation des actifs et des passifs

L'entreprise ne détient pas dans ses actifs au bilan clos le 31/08/2020 de valeurs susceptibles de devoir faire l'objet d'un test de dépréciation.

Les éventuelles conséquences dommageables sur les créances clients ont fait l'objet des provisions nécessaires

Conduite de l'entreprise

L'activité de l'entreprise est très peu impactée par l'épidémie. Elle a cependant fait appel aux mesures gouvernementales suivantes :

- " Différés de paiement en matière de passifs social
- " Mise en place du chômage partiel de mars à mai 2020
- " Souscription d'emprunts type PGE à hauteur de 550 000 €

A la date d'arrêté des comptes elle est à jour de paiement de l'ensemble de ses passifs

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La SAS CABINET BOREL et ASSOCIES est, depuis le 01/09/2007, membre du groupe fiscal constitué en application des dispositions 223-A du CGI. La société "tête de groupe" est la SAS FINANCIERE BC. La SAS FINANCIERE BC est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. La SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES acquitte à la SAS FINANCIERE BC l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	16.0000	8 660			8 660

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
clientèle	179 693		30 489	210 182	
Total	179 693		30 489	210 182	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	26 387	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	4 ans
Matériel de bureau & informat.	dégressif	4 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont évalués en fonction des heures engagées (valorisées au prix de vente horaire).

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	359 999
PRODUIT A RECEVOIR	1 140
Total	361 139

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRES	860
SOUS TRAITANCE	547 606
HONORAIRES	6 240
TELEPHONE	1 032
ENTRETIEN INFORMATIQUE	2 747
FORMATION	4 152
CONGES A PAYER	44 279
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	19 107
TAXE APPRENTISSAGE	372
CET	6 898
FORMATION CONTINUE	1 318
TAXE FONCIERE	8 805
AVOIRS A ETABLIR	30 656
Total	674 072

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOYERS IMMOBILIERS	10 557		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 074		
ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	1 671		
ASSURANCES	2 444		
DOCUMENTATION	3 222		
HONORAIRES	3 500		
SITE INTERNET	5 998		
COTISATIONS	10 548		
Total	42 014		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATIONS D AVANCE	429 458		
Total	429 458		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 892	327
Dont entreprises liées	1 944	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Prêt de 274 730 € pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Montant restant du au 31/08/20 : 135 988.51 €

La société Financière BC est caution solidaire

Prêt de 150 000 € : prêt garanti par l'état

Prêt de 400 000 € : prêt garanti par l'état

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société comptabilise une provision pour engagement de retraite en fonction des obligations définies par la convention collective. Elle est calculée sur l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, sans hypothèse de turn-over, avec une augmentation annuelle des salaires de 2%, et une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Cette provision s'élève à 85 771 € (taux de charges 45% compris), et a été réintégrée.

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	237 549	KE	KF	49 327	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	284 368	KW	KX	
		Matériel de transport *	KY	70 924	KZ	LA	39 779
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	174 813	LC	LD	28 984
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	530 105	LO	LP	68 762	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T	
Autres participations		8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés		IP	50	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	24 820	IU	IV	20	
TOTAL IV		LQ	24 870	LR	LS	20	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	792 524	ØH	ØJ	118 110		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW	IX	239 649	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	284 368
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	110 703
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT	MU	186 243
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI	581 314	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
Autres participations		IO	ØX	ØY	ØZ		
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	50	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	24 841	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	24 891	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL	ØM	845 854		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des cessions)

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	26 647	PF	3 409	PG	4 500	PH	25 556
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	83 395	QE	28 493	QF		QG	111 888
	Matériel de transport	QH	33 710	QI	24 192	QJ		QK	57 902
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	79 357	QM	28 000	QN	3 527	QO	103 830
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	196 462	QV	80 685	QW	3 527	QX	273 620
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	223 109	OP	84 094	OQ	8 027	OR	299 176

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW												
					Total général non venant (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	80 852	UF	14 384
	- financières	UG	205	UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES**

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	24 841	UV	(0)	UW	24 841	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	191 235		191 235			
	Autres créances clients		UX	1 472 297		1 472 297			
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO) ()		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	10		10			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	107 040		107 040		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC	169 580		169 580			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	8 364		8 364			
	Charges constatées d'avance		VS	42 014		42 014			
	TOTAUX			VT	2 015 381	VU	1 990 540	VV	24 841
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	64				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	799 997		624 885		175 112			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	610 805		610 805						
Personnel et comptes rattachés		8C	44 279		44 279						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	97 430		97 430						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	331 170		331 170					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 889		21 889						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	200 705		200 705						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	42 042		42 042						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	429 458		429 458						
TOTAUX			VY	2 577 774	VZ	2 402 662		175 112			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	582 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	1 441	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	54 240	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

